

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 52 – janvier 2025

Vous pouvez [accéder aux numéros précédents](#) sur le [site internet de la MDPH](#) de l'Aude

Edito de Françoise NAVARRO ESTALLE, Présidente de la CDAPH de l'Aude :

« Bonjour à toutes et à tous,

Vingt ans après la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le chemin parcouru est grand : elle a établi un cadre législatif innovant en France, en adoptant une définition du handicap inspirée de la classification internationale. Elle a également créé les MDPH telles que nous les connaissons aujourd'hui.

La loi a profondément transformé l'accès à l'éducation pour les enfants en situation de handicap, en garantissant leur droit à être scolarisés dans leur école de secteur avec la mise en oeuvre des adaptations nécessaires.

Plus largement, la loi, en favorisant la prise en charge du handicap, a donc marqué un tournant dans la manière dont la société française aborde l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société toute entière.

Le chemin restant à parcourir reste long. Le prochain évènement de la MDPH du 13 juin prochain abordera cela en présence de Charles GARDOU, anthropologue, pédagogue et professeur des universités françaises, spécialiste des questions relatives au handicap, en particulier dans les analyses culturelles du rapport des sociétés avec les personnes handicapées.

Nous vous y attendons nombreux !».

La MDPH fête les 20 ans de la loi du 11 février 2005

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la loi du 11 février 2005, la MDPH fermera ses portes à compter de midi afin de permettre à ses partenaires, de bénéficier des festivités proposées par des personnes en situation de handicap accueillies en établissement ou service médico sociaux.

A cette occasion, un défi sportif sera lancé afin de financer une action à destination de la promotion de la santé mentale.

A NE PAS MANQUER

En mars, pour poursuivre les festivités et participer à la journée internationale de la trisomie, la MDPH organisera une lessive de chaussettes dont la collecte débutera le 11 février prochain, tant à l'hôtel du département qu'à la MDPH.

En avril, l'accent sera mis sur l'autisme avec l'action « tous en bleu ». Vous serez également sollicités afin de nous faire parvenir vos photos « en bleu ».

Le détail des actions des mois suivants vous seront détaillés dans les différentes lettres MDPH.

Au menu de ce numéro :

La MDPH active pour la journée de la Trisomie 21

Le baromètre trimestriel de la MDPH

En complément d'infos :

- Le baromètre handifaction
- Le CNCPH mobilise les jeunes pour les 20 ans de la loi du 11 février 2005

Du côté des partenaires

- Le dispositif assistance au projet de vie
- Présentation de la Cohorte Marianne
- Une conférence dédiée aux soins palliatifs des personnes atteintes de déficience intellectuelle organisée par ONCODEFI
- Présence de la Mammobile dans l'Aude
- Lancement du Pôle Ressources Handicap de l'Aude
- La pair aide au C2RA de Limoux

Les dates à ne pas louper

LA MDPH ACTIVE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE

La Trisomie 21 n'est pas une maladie mais une anomalie génétique chromosomique qui touche 27.000 nouveau-nés chaque année. Les porteurs du syndrome ont un chromosome supplémentaire. Le 21 mars, c'est la Journée mondiale de la trisomie 21 : 21.3 en référence aux 3 chromosomes 21 de cette anomalie génétique.

La genèse

C'est l'Association Française pour la Recherche sur la Trisomie 21, créée en 1990, qui, pour soutenir la recherche et faire connaître les avancées scientifiques et médicales sur la trisomie 21, a choisi en 2005 la date du 21 mars (21/3 en français et 3/21 en anglais) comme date symbole pour sensibiliser à la trisomie 21.

L'objectif de cette journée

Cette journée vise à sensibiliser le public à la condition des personnes atteintes de ce syndrome. Ce jour-là, des actions sont menées pour aborder des thèmes tels que l'accès aux soins, l'éducation inclusive et la lutte contre les discriminations. En outre, cette journée est une opportunité de rappeler l'importance

de l'acceptation et de la valorisation des différences.

Différents mais inclus...

C'est le 21e chromosome qui est célébré avec le défi des chaussettes dépareillées. C'est parce qu'il crée une différence physique caractéristique à son porteur qu'est née cette idée.

Le but des chaussettes dépareillées est de valoriser la différence et la diversité et de mettre en avant la maxime de Trisomie 21 France

La journée de la Trisomie à la MDPH

Une collecte de chaussettes est organisée afin d'organiser une grande lessive (exposition de chaussettes dépareillées suspendues à un fils).

Aidez-nous à faire de cette journée, un moment d'exception !

LE BAROMÈTRE TRIMESTRIEL DES MDPH PAR LA CAISSE NATIONALE DES SOLIDARITÉS POUR L'AUTONOMIE

Ce baromètre, publié par la CNSA, mesure certaines activités des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et la perception des personnes handicapées et de leurs proches sur leur MDPH. Cette dernière version reflète les résultats du 3ème trimestre 2024.

Délais moyens de traitement	Global	Demandes relatives aux enfants	Demandes relatives aux adultes	Demandes relatives à l'AAH	Demandes relatives à la PCH
Moyenne nationale	4,8	4,6	4,8	5	5,9
11 - Aude	3,8	2,6	4,2	4,3	3,3

La MDPH de l'Aude est en dessous des délais nationaux, toutes catégories confondues

Le taux de satisfaction des usagers est nettement supérieur à la moyenne nationale avec un nombre de répondant se rapprochant fortement de celui de la moyenne nationale.

Satisfaction des usagers	Taux de satisfaction relatifs aux aides accordées	Nombre de répondants à la question
Moyenne nationale	55%	691
11 - Aude	81%	675

EN COMPLÉMENT D'INFO

LE BAROMETRE Handifaction

Handifaction est un baromètre national qui mesure l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.

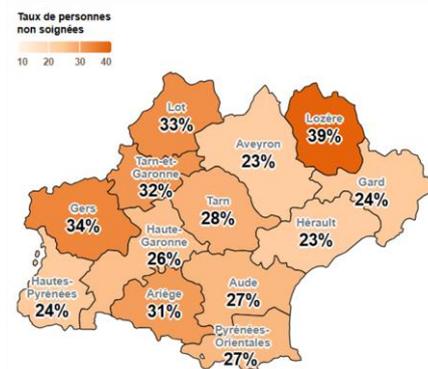
Un taux de personnes non soignées beaucoup trop élevé

Cette analyse, réalisée entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2024 a recueilli 97 472 réponses.

L'étude révèle qu'au niveau national, 25 % des répondants n'ont pas pu accéder aux soins dont ils avaient besoin. C'est deux points de moins que dans l'Aude où la moyenne est à 27%.

Les déserts médicaux un frein important

56 % des personnes n'ont pas pu se faire soigner lorsqu'ils n'avaient pas de médecin traitant.



Des aidants souvent de trop

La loi du 11 février 2005 a rendu officiel la place et le rôle des aidants familiaux. Ces derniers ne sont cependant pas toujours bien reçus.

Ainsi, l'enquête révèle que 12 % des personnes ayant répondu ont vu leur accompagnant être refusé par le soignant.

26 % abandonnent leur démarche de soin après avoir subi un refus de soin.



29 % des répondants ont abandonné l'idée d'être soignés du fait des délais de prise en charge, notamment lorsqu'ils dépassent 6 mois.

LE CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES MOBILISE LES JEUNES DE 20 ANS POUR LES 20 ANS DE LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005

Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) lance un appel aux jeunes entre 18 et 22 ans, en situation de handicap ou non (les frères, sœurs, amis, collègues, citoyens concernés sont les bienvenus) pour participer à cet échange tourné vers l'avenir.



des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Conseil national consultatif des personnes handicapées souhaite mobiliser des jeunes de 20 ans pour un échange avec des politiques, des décideurs, des associatifs et des membres du CNCPH sur les enjeux de l'accessibilité, de l'autonomie et de la participation.

Une conférence sur les enjeux de la loi se déroulera à Paris et en visio conférence.

Le lien d'inscription

L'inscription dédiée aux jeunes qui souhaitent se joindre à cette mobilisation est ouverte sur le lien suivant : <https://20ansen2025.fr>

Le CNCPH pour les 20 ans de la loi du 11 février 2005

Dans la perspective des 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

LE DISPOSITIF ASSISTANCE AU PROJET DE VIE

Le Dispositif Assistance au Projet de Vie (DAPV) soutient les personnes en situation de handicap, les familles et les proches aidants dans la construction d'un projet de vie.

A qui s'adresse le dispositif ?

Le DAPV s'adresse à toute personne qui se questionne sur son projet de vie. L'objectif est de soutenir la personne dans l'élaboration, la formulation et la formalisation de son projet. L'assistant aux projets et parcours de vie peut rechercher avec la personne en situation de handicap les partenaires du territoire en lien avec son projet, l'informer sur ses droits, ou la soutenir dans l'expression de son projet lors de réunions par exemple.

La personne reste pilote de son projet, elle décide quand et comment mettre en œuvre son projet.

Les personnes en situation de handicap :

- avec ou sans notification MDPH
- quel que soit le handicap
- quel que soit l'âge
- déjà accompagnées ou sans accompagnement peuvent être accompagnées par le dispositif ainsi que :

- les familles, les parents d'enfant(s) en situation de handicap
- les proches aidants

La durée de l'accompagnement

Le DAPV est sans durée : le dispositif s'adapte aux besoins et attentes de chaque personne. Les modalités de rencontre et de communication sont choisies par la personne : en présentiel, en visio-conférence, téléphone, SMS, mails, courriers...

Un dispositif gratuit

Le Dispositif Assistance au Projet de Vie est gratuit. Il est financé par l'ARS. Dans l'Aude, il est porté par 5 associations : l'AFDAIM ADAPEI 11, l'APF France Handicap, l'USSAP, l'APAJH et Saint Pierre Mille Possibles.

L'accompagnement proposé

Les assistants aux projets et parcours de vie soutiennent les personnes. Ils sont soutenus par une

équipe de plusieurs professionnels. Une coordinatrice intervient sur l'ensemble du département.

Le contact

Vous pouvez les contacter par téléphone au 04.68.10.25.53
Ou par mail à l'adresse dispositif.apv.11@gmail.com

Ils vous proposeront une première rencontre dans le lieu de votre choix, pour vous présenter le dispositif et échanger sur vos attentes.



PRÉSENTATION DE LA COHORTE MARIANNE

La Cohorte Marianne, c'est un projet de recherche national sur le développement de l'enfant.

A qui s'adresse la Cohorte MARIANNE ?

Aux familles attendant un enfant, et ayant déjà un premier enfant diagnostiqué avec un trouble du spectre de l'autisme ou en cours de diagnostic. Ces familles sont suivies depuis le deuxième trimestre de grossesse et jusqu'aux six ans de l'enfant à naître. L'objectif est d'identifier les facteurs environnementaux et génétiques susceptibles d'influencer le développement et la santé de l'enfant.

Les bénéfices de la participation à la cohorte MARIANNE

Un suivi précoce et personnalisé : Les familles bénéficient d'un

accompagnement par une équipe de professionnels de santé qualifiés.

Une orientation adaptée : En cas de besoin, elles sont dirigées vers les dispositifs de soins appropriés.

Une contribution à la recherche : Leur participation permet de faire progresser les connaissances sur le développement des enfants et d'améliorer les pratiques de prise en charge.

Le suivi

Il inclut :

- * Des questionnaires en ligne.
- * Des évaluations cliniques réalisées par des psychologues du développement dans les centres partenaires les plus proches du domicile des familles.

* Des prélèvements biologiques non invasifs, réalisés uniquement avec l'accord des parents.

Suivi gratuit, personnalisé et respectueux du rythme et des choix des familles.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site internet de la cohorte : <https://cohorte-marianne.org>

Contactez l'équipe MARIANNE par téléphone au 04 67 33 85 39 ou par e-mail à contact-marianne@chu-montpellier.fr



CONFERENCE DEDIEE AUX SOINS PALLIATIFS ORGANISÉE PAR ONCODÉFI

ONCODÉFI est une association œuvrant dans la recherche sur les cancers chez les personnes déficientes intellectuelles.

Le contexte

Les cancers sont aussi fréquents chez les personnes déficientes intellectuelles que dans la population générale. En France, entre 100.000 et 400.000 personnes déficientes intellectuelles développent un cancer au cours de leur vie, et 7.000 nouveaux cas annuels sont attendus.

Il n'existe, en France et à l'international, aucune structure dédiée abordant globalement les cancers chez les personnes déficientes intellectuelles sur le plan thérapeutique ou scientifique, en dehors de très rares équipes spécialisées (leucémies de la trisomie 21 par exemple).

La conférence proposée

Oncodéfi organise une conférence dédiée aux soins palliatifs chez les

personnes vivant avec un trouble du développement intellectuel (TDI).

La conférence sera animée par Madame Laetitia Probst-Barroso, de l'association palliative Vaud à Lausanne, spécialiste reconnue des soins palliatifs pour les personnes présentant un TDI

Inscription gratuite

Le mardi 4 février 2025 à l'espace Epidaure de l'Institut Régional du Cancer de Montpellier, ICM Val D'Aurelle, 208 rue des apothicaires 34090 Montpellier

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

La journée débutera à 10h00 pour s'achever à 17h00.

10h00: Retour sur le questionnaire de besoins adressé aux réseaux de soins palliatifs. Discussions thématiques

11h00: Présentation du trouble du développement intellectuel

11h30: Présentation d'outils adaptés à cette prise en soin

12h00: Déjeuner libre

14h00: Soins palliatifs chez les personnes avec trouble du développement intellectuel

Evaluation et gestion de la douleur et des autres symptômes, identification des situations palliatives chez ces personnes. Stratégies à mettre en place par les équipes de soins palliatifs pour soutenir les professionnels qui accompagnent cette population et autres thèmes...

16h00: Discussions

17h00: Fin de la journée



Pour plus d'information

contact@oncodefi.org ou
09.83.54.85.13



PRESENCE DE LA MAMMOBILE, DANS L'AUDE

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Il représente plus du tiers de l'ensemble des nouveaux cas de cancer chez la femme. Ainsi, une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie. Il est important de se faire dépister



L'association Ariège Prévention Mobile

L'APM 09 a été créée par des professionnels de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ariège-Pyrénées en novembre 2023 pour concevoir et déployer le projet de Mammobile dans le département de l'Ariège.

Les objectifs de l'association

- Augmenter le taux de participation au dépistage organisé des cancers du sein
- Contribuer à sensibiliser les femmes à l'importance de ce programme.

L'association travaille activement avec ses partenaires pour garantir le succès et l'efficacité de ce dépistage.

Par son action de terrain,

l'association souhaite créer un véritable lien de confiance avec les habitants et devenir un acteur de la santé publique, contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

Un examen gratuit

Dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein, la mammographie est prise en charge à 100% par l'assurance maladie, sans avance des frais.

Condition d'accès

Être une femme âgée de 50 à 74 ans révolus.

Pour prendre RDV

Les dates proposées dans l'Aude : [Le lien ici](#)

Prendre RDV sur DOCTOLIB en tapant « mammobile Aude »

Ou par téléphone au 06.30.34.90.90

LANCEMENT DU PÔLE RESSOURCES HANDICAP DE L'AUDE

Le pôle ressources handicap de l'Aude est porté par la CAF de l'Aude. En tenant compte du rôle central de la MDPH et des missions obligatoires du Conseil Départemental en matière de handicap et de prévention, le PRH joue un rôle d'interface et de référent entre les familles et les acteurs professionnels et institutionnels.

Le pôle ressources handicap, c'est quoi ?

Un Pôle Ressources Handicap, c'est un service de proximité qui a une double mission :

- Accompagner les parents d'enfant en situation de handicap qui souhaitent utiliser les services d'accueil collectif en milieu ordinaire (non spécialisé)
- Accompagner les structures d'accueil collectif (crèches, périscolaires, associations sportives par exemple) qui souhaitent faire de l'inclusion et qui ont besoin de conseils pour le faire.

L'objectif du PRH est de faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance collectives et individuelles et jeunesse.

Le Pôle Ressources Handicap veille à une diffusion de l'information auprès des familles et à la possibilité pour chacune d'elles de trouver les réponses à ses questionnements sur l'offre d'accueil disponible sur le département.

Le PRH de l'Aude a officiellement été lancé le lundi 27 janvier 2025 au sein des locaux de la MDPH. Il est animé par l'association des FRANCAS. C'est une association

qui vise à promouvoir la place et les droits des enfants et des jeunes, l'accès à la culture et à l'éducation de tous, ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté dans les lieux de vie sociale.

Les Comités de Pilotages se tiendront dans les locaux de la MDPH.

Pour en savoir plus

Coordinateur du PRH

Mail : coordinationprh11@francas11.fr

LA PAIR AIDANCE AU C2RA de LIMOUX

C'est un modèle qui valorise l'expérience vécue par un ex-patient pour soutenir d'autres patients, avec les Médiateurs de Santé Pairs (MSP), véritables acteurs du changement.

Le médiateur, c'est quoi ?

C'est « Un pair aidant/médiateur de santé pair est une personne en capacité d'utiliser son vécu personnel de la maladie et son parcours de rétablissement, au sein d'une équipe pluridisciplinaire de psychiatrie et de santé mentale, pour contribuer positivement et de

manière professionnelle au projet de soin, de vie et d'autonomisation des personnes prises en charge et/ou accompagnées. »

Le médiateur en santé pair (MSP)

participe à l'accompagnement, au soutien et à l'orientation des personnes au sein d'une équipe

pluridisciplinaire en s'appuyant sur son parcours personnel de rétablissement de troubles psychiques et son expérience des services de santé mentale.

Pour plus d'information,

[C'est ICI](#)

A VENIR

9 février 2025 : Magik Tak Doum et KLAKTAPO font la première partie du concert de DUOUD au Théâtre Na Loba à Pennautier à partir de 20h30.
Vos places [ICI](#)

11 février 2025 : La MDPH fête les 20 ans de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances, la participation, et la citoyenneté des personnes handicapées. A cette occasion, un défi sportif sera lancé en faveur de la santé mentale.

15 et 16 mars : La plateforme Stop aux Violences Sexuelles audoise propose formation/sensibilisation « Les violences sexuelles : les bases » qui aura lieu à Narbonne
Inscription par mail à pf.11@stopauxviolencessexuelles.com

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à mdphinfo@aude.fr.

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

Téléphone 0800 77 77 32

Mail mdph@aude.fr

Site internet <https://mdph.aude.fr/>